

On fait de la lutte contre l'illettrisme, là ? On réveille un désir ?

Depuis janvier 2016, un partenariat se construit sur le bassin d'Aurillac, autour de la médiathèque et du Centre ressources illettrisme Auvergne. Tâtonnements et conviction.

En guise d'introduction, cette réflexion issue de deux ans de travail : **pour bâtir à long terme un projet partenarial, l'harmonisation des pratiques en une vision commune passe par la liberté de chacun de se l'approprier, d'en décliner les actions comme bon lui semble**, littéralement. Non pas réussir une complexe recette préconçue, mais partir en forêt, au hasard des chemins, chercher de quoi composer un désirable piquenique... Retour sur une démarche initiée à la médiathèque de la communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac.

Le groupe de travail réunit centres sociaux, CCAS, CAF, médiathèque départementale, DDCSPP... Soit un réseau professionnel qui s'entend sur les termes, définitions et pratiques avant de "construire utile" ensemble. On vise une méthode : « privilégier une démarche collective, une construction de projet incluant différentes structures concernées. » Donc bien connaître les ressources et pratiques, interroger les représentations de l'illettrisme selon les métiers respectifs, partager un constat, des savoirs et savoir-faire, relayer l'information, identifier les points où telle structure peut être référente pour d'autres...

Construire cette connaissance réciproque est parfois frustrant - impression de ne pas avancer, de ne pas *agir* - mais pas pour autant facultatif. C'est même indispensable à la viabilité du partenariat : l'objectif n'est pas une action spécifique, mais bien plutôt **l'intégration de préoccupations communes dans les champs de l'action culturelle, sociale, sanitaire...** Un référentiel commun et des référents identifiés.

Une nuit à la médiathèque

Ingrédient majeur, la convivialité guide les actions menées avec les trois centres sociaux d'Aurillac. Dans ce contexte, le jeu vaut le livre : ludothécaires et médiathécaires interviennent avec le CRI Auvergne auprès d'animateurs et de bénévoles, notamment dans le cadre des contrats locaux d'accompagnement scolaire. **On réfléchit ensemble** aux enjeux de l'ouverture culturelle, **on vit ensemble** des animations pensées pour des non-lecteurs et **on définit ainsi** des perspectives fondées sur le partage d'expériences, les difficultés réelles. D'autres interventions hors-les-murs ont lieu près des centres sociaux, d'écoles et d'habitations. Ces "petits pas" conduisent, en novembre 2016, une centaine de personnes vers une nocturne : 17 médiathécaires ont choisi de prolonger leur journée, avec un plaisir non dissimulé et une remarquable disponibilité. Sachant laisser de côté le programme prévu, ils accueillent, renseignent et inscrivent des gens qui découvrent ou redécouvrent tardivement ce lieu "ouvert à tous et pour tous". Venus les bras chargés de pâtisseries, les visiteurs font de cette soirée une fête.

Pour agir utilement au service de personnes éloignées des ressources des médiathèques, sans chercher à tout savoir de cet éloignement dont l'illettrisme peut faire partie, le champ lexical de la "lutte contre..." semble moins approprié que celui d'une volonté partagée d'éveiller le désir de lecture, de découvrir, d'apprendre... Lutter pour l'émancipation, peut-être.

Julien SEGURA – directeur adjoint Médiathèque du Bassin d'Aurillac

Danielle ASPERT – directrice Centre Ressources Illettrisme Auvergne

septembre 2017